# QUELLE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ?

**Tiendaga Sékou KONÉ**
Sociolinguistique et la Didactique des Langues,
Université Félix Houphouët-Boigny
takoumifuji@gmail.com tiendagasekoukone@gmail.com

**Alain Albert ADÉKPATÉ**
Université Félix Houphouët-Boigny
alainadekpate@gmail.com

**Résumé** : Riche de sa diversité sociolinguistique et culturelle, la Côte d'Ivoire fait face à une double réalité en lien avec la mosaïque (une soixantaine) de langues sur son terroir. Cette diversité offre des opportunités et défi de taille dans son processus de développement endogène et durable. Mal gérée, elle risque d'engendrer des conflits liés à une inégalités sociolinguistique, d'autant plus que cette diversité est un champ propice au dialogue interculturel et l'éveil à l'altérité sociolinguistique. En s'appuyant sur une écologie des langues à travers une démarche holistique qui considère l'écosystème linguistique comme une dynamique qui affecte les facteurs socioculturels, et économico-éducatifs. Il urge donc de plancher sur une politique linguistique inclusif et souple afin de faire dialoguer les langues autochtones et le français pour un passage efficient de la tradition à la modernité vice versa. Une politique inclusive (intégrée et additive) permettra la reconnaissance des valeurs liées aux langues pour qu'elle puisse concourir à favoriser les apprentissages et l'ouverture à l'interculturalité. En intégrant l'usage des langues nationales dans toutes les sphères de la vie sociale (administrative, économique, éducative, etc.), la Côte d'Ivoire va non seulement préserver son patrimoine culturel, mais, elle stimulera l'innovation et améliorera l'inclusion des populations, pour bâtir un avenir harmonieux.

**Mots-clés** : ociolinguistique, démarche holistique ; économico-éducatifs, facteurs socioculturels

## WHAT LANGUAGE POLICY FOR INCLUSIVE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN CÔTE D'IVOIRE ?

**Abstract** : Rich in its sociolinguistic and cultural diversity, Ivory Coast faces a dual reality related to the mosaic (some sixty) of languages spoken in its territory. This diversity offers significant opportunities and challenges in its process of endogenous and sustainable development. If poorly managed, it risks generating conflicts linked to sociolinguistic inequalities, especially since this diversity is a fertile ground for intercultural dialogue and the awakening of sociolinguistic otherness. By drawing on a language ecology through a holistic approach that considers the linguistic ecosystem as a dynamic that affects sociocultural and economic-educational factors, it is therefore urgent to develop an inclusive and flexible language policy to foster dialogue between indigenous languages and French for an efficient transition from tradition to modernity, and vice versa. An inclusive (integrated and additive) policy will allow for the recognition of language-related values so that it can contribute to fostering learning and openness to interculturality. By integrating the use of national languages in all spheres of social life (administrative, economic, educational, etc.), Ivory Coast will not only preserve its cultural heritage, but it will also stimulate innovation and improve the inclusion of populations, to build a harmonious future.

**Keywords**: sociolinguistics, holistic approach; economic and educational factors, sociocultural factors

## Introduction

Caractérisée par la diversité de son dynamisme multiculturel, ethnique et sociolinguistique, la Côte d'Ivoire compte plus d'une soixantaine de langues autochtones et une belle marge de langues sous-régionales et internationales sur son territoire national (Boutin & N'Guessan, 2013). Cette richesse ethnique, culturelle, et sociolinguistique constitue un couteau à double tranchant, car elle devient par là une force et un défi dans les mains décideurs en lien avec le développement économique et socioculturel du pays. Si elle (la diversité susmentionnée) est d'emblée considérée comme une richesse en favorisant le dialogue interculturel, il faut, en effet, mentionner qu'elle peut être également une source de conflits et d'inégalités lorsqu'elle n'est pas prise en charge de façon adéquate et efficiente (Collectif, 2018).vDans de tels cas, il urge de mettre en place une politique linguistique adaptée et qui prenne en compte les spécificités locales dans une perspective de développement endogène durable et optimal (Derive & Derive, 1986) (CEEOL - Article Detail, s. d.). Comment établir une politique linguistique efficiente qui favorisera un développement inclusif et durable de la Côte d'Ivoire ? De cette problématique naissent les interrogations suivantes :vComment concilier l'usage du français et les langues autochtones pour un équilibre entre modernité et respect des traditions culturelles et linguistiques ? Quels mécanismes mettre en œuvre pour assurer la représentativité et la participation active de toutes concernées (locuteurs, décideurs, acteurs sociaux et partenaires techniques et financiers) ? Comment garantir l'accessibilité des services publics et l'équité éducative pour les communautés sociolinguistiques, sans compromettre la cohésion sociale et la productivité économique ? Enfin, comment mesurer les impacts de ladite politique linguistique de sorte à garantir sa portée quantitative et qualitative ? L'hypothèse en lien avec ses questions se présente comme suit ; une politique linguistique inclusive axée sur la valorisation des langues nationales favorisera un développement durable et harmonieux, en réduisant les inégalités sociales, culturelles et renforcer l'identité nationale. Nous pouvons décliner cette principale de la façon suivante ; Tenir compte de l'enseignement bilingue ou multilingue permettra de combler le fossé éducatif existant entre les zones urbaines et rurales, en offrant une éducation de qualité accessible à tous les Ivoiriens, indépendamment de leurs origines ethnolinguistiques.

La promotion des médias locaux et la formation des professionnels des médias contribueront à la diffusion des messages positifs sur les cultures et les langues locales, favorisant ainsi l'acceptation mutuelle et la tolérance intercommunautaire. Le renforcement des capacités institutionnelles et la mobilisation des parties prenantes clés accéléreront l'adoption et l'application effective d'une politique linguistique inclusive et durable en Côte d'Ivoire. Cela dit, l'objectif de cette étude est donc d'analyser comment une telle politique linguistique peut contribuer à un développement durable, optimal et harmonieux de la Côte d'Ivoire.

## 1. Cadrage théorique

Nous plancherons sur un champ théorique qui sera axé sur l'écologie des langues, laquelle théorique qui postule que les langues sont des systèmes complexes et dynamiques, soumis à des forces internes et externes qui influencent leur vitalité, leur originalité et leur viabilité (Blanchet, 2022). Ainsi, elle se présente comme une approche efficiente pour mettre en exergue les différentes redynamisations, revalorisation, pérennisation et promotion de la diversité linguistique. (Léonard, 2017), situe l'écologie des langues comme une discipline novatrice et englobante, qui traite des liens entre les langues et d'autres aspects de

l'organisation sociale, culturelle, économique, politique et géographique. Elle se présente comme un pont entre la macro sociolinguistique et les réalités extralinguistiques afin de faire des approches plus critiques dans sa démarche de propositions de politique linguistique efficiente. C'est ce qui amène (Jean-Louis Chiss, 2004) à dire qu'« Il existe une parenté évidente entre les analyses écologiques et les travaux en sociolinguistique appliquée, qui consistent à observer les interactions entre les langues et les autres pratiques sociales, dans un esprit critique». Elle établit une approche d'équité dans climat où une communauté linguistique en mal existentiel et d'équilibre dans l'usage des politiques en lien avec les langues (Blanchet, 2022). C'est cette approche holistique et égalitaire dans un contexte de diglossie et de gestion de multilinguisme que (Rispail, 2016), admet que parler d'« écologie » des langues, c'est avant tout considérer que les langues forment et établissent ensemble un « écosystème », dans lequel chaque langue occupe une position particulière, joue sa partition, selon sa taille, son statut, sa vitalité et son usage effectif, mais toujours en interaction avec les autres réalités sociolinguistiques. Ces mots ci-dessus illustrent l'analogie entre les écosystèmes biologiques et linguistiques, en insistant sur la notion d'interactions entre les langues constituant un écosystème délicat. Chaque langue y joue un rôle singulier, conditionnant sa viabilité et son devenir. Cela dit, mener une politique linguistique non inclusive est une bonne démarche vers la création d'un fossé socio-économique et affectif élaboré. Ici, on pourra défendre l'idée du droit linguistique universel et des minorités qui impliquent la sauvegarde de la diversité sociolinguistique, donc une défense systématique du plurilinguisme dont le vrai objectif peut être le maintien des groupes qui les parlent. C'est ce qui débouche sur l'écologie linguistique. Dans ce cadre l'idée maitresse est qu'il n'est pas possible d'assurer un développement économique ou social sans privilégier ou prendre en charge le développement linguistique (Blanchet et al., 2020).

De ce qui précède, nous pouvons nous aventurer sur le terrain d'une politique linguistique intégrer pour un développement endogène optimal. Cette étape passe nécessairement par une prise de décision assumée et planifiée par le politique qui en fait par la suite un leitmotiv dans son processus de développement socio-économique durable. Un volontarisme doit donc s'opérer, lequel volontarisme suppose la prise de décisions politiques et technologiques. Puisqu'il n'existe pas de politique linguistique à court terme, il est impératif que ladite décision serve à orienter, hiérarchiser, etc. et surtout de déterminer les objectifs globaux (Rousseau, 2005). C'est à partir de celle-ci qu'on pourra définir les projets à court terme en lien avec ladite politique linguistique. Une politique linguistique déclarée suggère alors que la mise en place d'une politique linguistique requiert une série de décisions structurées et hiérarchisées, commençant par l'affirmation d'objectifs clairs et éclairés, suivie par l'identification et la hiérarchisation des propriétés linguistiques à cibler. Ultérieurement, il convient de fixer les modalités de l'action, qui doivent harmoniser le court terme avec le long terme. La politique linguistique efficiente dicte le calibrage des actions à entreprendre à court terme, contrairement à une situation courante où le court terme prime fréquemment sur le long terme. Autrement dit, la politique linguistique doit prioritairement viser des finalités globales et prospectives, puis adapter ses moyens et tactiques en conséquence. Nous nous invitons donc à penser la politique linguistique de manière stratégique et anticipatoire, en soulignant l'importance d'articuler les objectifs de long terme avec les actions immédiates. Lorsque les intentions initiales sont affirmées et clarifiées, elles permettent de guider et de coordonner les efforts mis en œuvre dans une direction commune, alignée sur des aspirations collectives et durables.

## 2. Vers une politique linguistique additive et intégrée.

### *2.1. De la politique linguistique additive*

Selon (Urteaga, 2019), cette option permet à l'écologie des langues non seulement de tirer profit des atouts de chacune des langues en présence, tout en évitant de stigmatiser celles qui sont considérées comme minoritaires, minorées ou moins prestigieuses. Contrairement à la politique monolingue qui impose une langue unique dans la sphère socioprofessionnelle, économique et sociale, la politique linguistique additive reconnait et promeut simultanément ou hiérarchise plusieurs langues comme officielles et/ou nationales avec des fonctions prédéfinies pour une harmonisation des bornes sociales. C'est au nom de la recherche de cet équilibre ethno-sociolinguistique et anthropologique optimal que (François Grin, 2003) affirme qu'il est plutôt opportun d'encourager l'usage des langues maternelles à travers une politique linguistique additive, au lieu de contraindre à les abandonner. Cette politique pour lui, va permettre un développement intégré des personnes en lien avec l'usage de leurs langues maternelles et dans le respect de celui de l'autre. François Grin oppose implicitement les politiques linguistiques additives et soustractives. Il souligne que la politique linguistique additive respecte les droits linguistiques de tous les locuteurs et préserve leur langue maternelle, plutôt que de la restreindre ou la faire relativement disparaître. Fort de ce constat, il est bien de noter que la politique linguistique additive admet au préalable que toutes les langues ont une valeur intrinsèque. Lui donner un champ d'expression permettra aux locuteurs natifs par le concours de leur langue faire montre de leur génie. Pour (Gelderen & Oostdam, 1998), elle assure que personne n'est obligé d'abandonner sa langue maternelle pour apprendre une autre langue. Mais, elle s'inscrit dans une démarche pédagogique et didactique dans laquelle l'apprentissage ou l'usage d'une langue seconde oriente le locuteur dans un processus de construction de son autonomie et son ouverture vers le monde extérieur. Elle aiguise son approche interculturelle et sa tolérance à la différence. Cette approche promeut la diversité linguistique et respecte les droits humains fondamentaux. Elle garantit le sentiment de dignité et d'égalité de la langue ainsi que de ses locuteurs (Eloy, 1997).

### *2.2. De la politique linguistique intégrée*

Elle requiert une approche globale et participative de tous associant les autorités gouvernementales, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux. Elle doit reposer sur trois axes stratégiques fondamentaux : la reconnaissance, la promotion et l'utilisation effectives des langues nationales dans toutes les dimensions de la vie sociale, éducative et économique. Grâce à cette démarche inclusive et respectueuse de la diversité culturelle et linguistique. La Côte d'Ivoire sera mieux outillée pour affronter les défis du XXIe siècle et construire un avenir radieux en harmonie avec sa mosaïque ethnolinguistique et culturelle pour ses citoyens. C'est dans cette rhétorique globalisante et associative que (Castellotti, 2006) et (Calinon, 2015) affirment qu'une approche globalisante de la politique linguistique devrait tenir compte des réalités des sociolinguistiques en présence sur une espèce géographique donné. (Harguindeguy & Cole, 2009; Moore, s. d.; Tabi-Manga, 2000) mettent en évidence l'importance d'une politique linguistique globalisante qui tient compte des langues en présence sur un territoire, de leur statut, de leur usage, et de leur fonction dans la société. Elle aborde implicitement la politique linguistique intégrée en soulignant l'importance de prendre en charge le développement, l'enseignement et la valorisation des langues, de concert avec les acteurs concernés, et dans une perspective d'équité, de pluralisme et de diversité linguistique. Cette approche est soutenue par (Boyer, 2016;

Gelderen & Oostdam, 1998; Grin, 1996) qui décrit la politique linguistique intégrée en tant qu'approche qui reconnaît la dimension sociale, culturelle et identitaire des langues. Elle aspire à instaurer un environnement social où toutes les langues sont traitées de manière équitable et avec respect. C'est en ce sens que (Trézeux, 1995; Woehrling, 2010) disent que la politique linguistique intégrée est un au-delà des accommodements juridiques. En engageant les institutions et les membres de la société dans son ensemble, elle permet la transformation profonde des attitudes et des pratiques linguistiques. Son approche nous démontre que la politique linguistique intégrée va au-delà des arrangements juridiques superficiels, en invitant les institutions et les membres de la société à opérer un changement profond des mentalités et des habitudes et pratiques linguistiques.

## 3. Axes stratégiques fondamentaux de la politique linguistique additive et intégrée

### *3.1. La reconnaissance institutionnelle de plusieurs langues officielles et nationales*

La reconnaissance institutionnelle des langues nationales est un levier qui permet de valoriser le patrimoine culturel immatériel des communautés ethnolinguistiques, de renforcer ainsi leur sentiment d'appartenance, et leur identité collective. Ce faisant, elle encourage également l'utilisation de ces langues dans toutes les sphères de la vie quotidienne, notamment dans les familles et les écoles. La Côte d'Ivoire a déjà adopté une loi relative à la promotion des langues nationales, mais avec des démarches applicatives limitées, lesquelles démarches n'aident pas à la gestion efficiente de celles-ci. Bien que des articles dédiés à cette tâche aient vu le jour, le constat fait état d'un tâtonnement étatique dans leur prise en charge. Selon (ATANGANA, s. d.; Côte d'Ivoire, s. d.; Dadi & Houphouët-Boigny, 2022), les articles 67 et 68 de la loi du 18 août 1977-854 et les lois loi n° 64-374 du 7 octobre 1964, relative à l'état civil, modifié par la loi n° 83-799 du 2 août 1983, etc., relative à l'usage des langues nationales dans l'enseignement et création du PEI, la promotion des langues nationales vise à promouvoir l'utilisation des langues nationales dans divers domaines, notamment dans l'éducation, les médias, l'administration, la justice et les services publics. Le hic est que l'ensemble de ces lois et articles donnent un rôle subordonné aux langues, ce qui met en mal leur réelle prise en charge. Le MENA (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation) par le biais du PEI (Programme École Intégrée) procède actuellement à la formation des apprenants à partir de ces langues pilotes (Ecofin, s. d.) : Abidji, Agni, Akyé, Baoulé, Bété, Sénoufo, Malinké, Koulango, Toura et Yacouba.

S'il y a consensus sur l'apport efficient des langues maternelles sur l'apprentissage de l'enfant, alors pourquoi aucune loi ne dit clairement le statut qui leur est dévolu ? Selon madame la ministre de tutelle sur (ATANGANA, s. d.), « À l'âge scolaire, la langue maternelle a déjà structuré la personnalité de base de l'enfant. C'est pourquoi il serait absolument inopérant de construire une stratégie pédagogique qui ne s'appuie pas sur les acquis de l'environnement socioculturel de l'apprenant, à travers l'utilisation du médium qu'est sa langue maternelle ». Il est clair qu'après cette sortie ministérielle, le législateur doit avoir un autre regard vis-à-vis des langues nationales de Côte d'Ivoire. Ces articles sont sur le fond des lettres mortes, car jusqu'à ce jour, l'école en langues nationales est relativement à la phase expérimentale bien que cette phase ait malheureusement plus de deux décennies d'existence. Il convient donc de redynamiser cette initiative en impliquant davantage les acteurs locaux dans sa mise en œuvre. Cette approche est réalisable à travers un cadre réglementaire optimal et rigoureux.

### *3.2. De la promotion des langues nationales*

Une promotion efficiente des langues nationales consiste à créer les conditions propices à leur usage dans les médias, les administrations publiques, les entreprises privées et les institutions internationales présentes sur le territoire ivoirien. C'est ce qui amène (Codó & Nussbaum, 2007; Toutous, 2024) à dire que la promotion des langues qui ne bénéficie pas de statut de langue officielle ne doit pas être engagée pour fédérer les esprits autour d'elles. Elles doivent également être visibles dans les lieux publics/privés pour favoriser une adoption globalisante. L'importance d'agir pour rendre visible une langue non officielle, lui donner une existence sociale et publique, et favoriser son acquisition et son utilisation par le plus grand nombre. Ce décloisonnement des langues nationales à travers cette démarche consiste non seulement à la formation des ressources humaines nécessaires (traducteurs, journalistes, enseignants), mais aussi la production de matériels didactiques adaptés aux besoins spécifiques de chaque langue. Par exemple, des programmes radiophoniques et télévisuels peuvent être diffusés dans les langues vernaculaires afin de toucher un public large et varié. De même que les documents officiels et les formulaires administratifs doivent être disponibles à l'écrire ou avec accompagnement oral dans plusieurs langues nationales afin de faciliter l'accès aux services publics. Une promotion est effective quand tous les acteurs ou parties prenantes sont actifs et mobilisés pour faire valoir ce droit ou bien commun. Cette étape passe par faire un tour d'horizon sur la représentation collective des locuteurs afin de modifier leur attitude vis-à-vis de la langue pour susciter un sentiment positif, favoriser la conscience linguistique et d'appartenance, mobilise également les facteurs encourageants la créativité linguistique et littéraire.

Pour faciliter la promotion les langues et encourager la conscience créative et linguistique selon (Lamprea Abril, 2017), il est important de relever ces éléments essentiels que voici : éducation bilingue ou plurilingue : Offrir un enseignement dans les langues non officielles, en complément de la langue officielle, dès le niveau préscolaire ou primaire. Utilisation dans les médias : Diffuser des émissions radiophoniques et télévisées, des podcasts, des journaux et des magazines dans les langues non officielles. Valorisation dans la vie quotidienne : Utiliser les langues non officielles dans les transactions commerciales, les services publics, les manifestations culturelles et les festivals. Formation des enseignants : Former des enseignants capables d'enseigner dans les langues non officielles et de mettre en place des curriculums adaptés. Recherche et documentation : Documenter et étudier les langues non officielles, enregistrer des corpus audio et vidéo, compiler des dictionnaires et des glossaires, et publier des travaux de recherche.

Incitations législatives : Créer des lois et des politiques qui encouragent et soutiennent l'utilisation des langues non officielles dans divers domaines, tels que l'éducation, les médias, l'administration et la justice, etc. Participation communautaire : Impliquer les locuteurs des langues non officielles dans les processus décisionnels et de mise en œuvre des politiques linguistiques adaptées. Ces suggestions peuvent être adaptées et mises en œuvre pour promouvoir la loi ivoirienne de 1996 relative à la promotion des langues nationales. En impliquant les communautés locales et en offrant des formations et des incitations aux enseignants et aux agents publics, il sera possible d'encourager l'utilisation des langues nationales et de respecter les obligations légales des lois qui leur sont dédiées. Il faut une participation généralisée, car dans le fond, les politiques linguistiques ne peuvent être soustraites des politiques dites éducatives, économiques, sociales, etc., car elles s'influencent et ont un impact sur les opportunités des minorités linguistiques surtout celles qui ne sont pas alphabétisées.

### *3.3. L'usage des langues nationales*

L'utilisation effective des langues nationales doit se faire dans tous les aspects de la vie sociale, éducative et économique. Pour cela, il faut encourager les initiatives locales visant à développer des projets utilisant ces langues comme moyen de communication et de transmission des savoirs traditionnels. Ces projets peuvent concerner l'agriculture, la santé, l'artisanat ou encore l'environnement. Ils permettent non seulement de préserver le patrimoine culturel immatériel des communautés ethnosociolinguistiques, mais aussi de stimuler l'innovation locale et la créativité entrepreneuriale (Fiala, 1993). L'utilisation des langues nationales dans les transactions commerciales, les activités productives et les services publics est un levier pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion des populations marginalisées, et créer de nouvelles niches de marché et de business autour de la culture et du tourisme. Cette contribution au développement économique et social liée aux langues favorisera la mobilité géographique et professionnelle des locuteurs des langues nationales. Pour accroître la visibilité et l'attractivité des langues nationales, il importe de soutenir la migration circulaire des locuteurs vers les zones urbaines, où ils peuvent trouver des opportunités d'emploi et de rayonnement culturel. Le territoire doit être compris un espace dans lequel la circulation des hommes et des textes, des idées, des valeurs, etc. soit fluide de sorte à faciliter les intégrations et le dialogue des peuples (Le monde et la diversité des langues / Claude Hagège | Canal U, 2010; Toutous, 2024). Cela suppose de lever les barrières juridiques, financières et logistiques à la circulation des personnes et des biens, et de créer des incitations fiscales et réglementaires pour attirer les investissements dans les zones rurales et périurbaines.

Au niveau académique, encourager l'utilisation des langues nationales dans l'éducation pour favoriser la réussite scolaire et l'acquisition optimale du français langue seconde. Si nous souhaitons échapper au sédentarisme intellectuel, nous devons être capable de construire une école qui relève les défis de l'Afrique contemporaine, il va falloir impérativement sortir de l'uniformisation linguistique et revenir à des curricula qui prennent en compte la diversité culturelle et sociolinguistique. Ces incitations mettent en évidence l'importance de l'usage des langues nationales dans le développement endogène et la promotion du dynamisme sociolinguistique et culturel, ainsi que l'importance d'encourager l'utilisation de ces langues pour une scolarisation réussie.

## 4. Perspective

De ce qui précède, il est important de noter qu'une prise en charge efficiente dans un contexte linguistique dynamique comme c'est le cas en Côte d'ivoire va permettre une meilleure gestion sociolinguistique. Pour ce faire, l'exécutif doit prendre en charge le contexte multilingue et proposer ou adopter une politique linguistique inclusive pour endiguer les inégalités multifactorielles et multisectorielles. Le concours de ces prises en charge favorisera la mise en place de cette politique linguistique efficace et inclusive pour un développement endogène efficient. Cette politique mobilisera une approche tacite du cadre législatif et de ces manquements. En mobilisant ces ressources de l'exécutif, nous mettons en œuvre un cadre propice à une écologie linguistique dans laquelle les langues ivoiriennes se tutoieront de façon équitable. Cela dit, cette politique inclusive va favoriser l'usage des langues autochtones dans toutes les sphères de la vie sociale, économico-éducative et aussi servir de bases pour aborder les axes fondamentaux de la vie nationale. Elle impliquera de définir un rôle stratégique aux médias et nouvelles technologies, garantir une éducation de qualité en réduisant les fossés sociodidactiques et pédagogiques. In fine, cette politique inclusive doit en effet faire la conception d'un indicateur pour évaluer les

impacts de cette politique afin de l'amender en temps réel. Suivi, ces perspectives permettront à la Côte d'Ivoire de greffer son développement sur sa propre diversité culturelle et sociolinguistique.

## Conclusion

En somme, la Côte d'Ivoire est un pays riche par sa diversité linguistique et culturelle. Bien que cette diversité soit une richesse endogène, elle demeure un défi de taille dans la gestion de cette mosaïque sociolinguistique. Cela implique que le législateur prenne des décisions fortes à travers une politique linguistique audacieuse et inclusive pour amorcer sa marche en avant vers un développement durable. Il est donc impératif qu'au-delà de la reconnaissance, il faut encourager l'usage de ces langues dans toutes les sphères de la vie socio-éducative, économique et administrative. Cette approche peut être faite de façon interdisciplinaire en mobilisant les des compétences en sociolinguistique, en sciences de l'éducation, en économie, en droit et en communication.

## Bibliographie

ATANGANA, V. L. N. (s. d.). La Côte d'Ivoire prépare l'introduction des langues maternelles dans son système éducatif. Agence Ecofin. Consulté 4 juillet 2025, à l'adresse https://www.agenceecofin.com/formation/2704-97031-la-cote-d-ivoire-prepare-l-introduction-des-langues-maternelles-dans-son-systeme-educatif

Blanchet, P. (2022). Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse ? Saint-Denis au fur et à mesure, 73, 75-85. https://hal.science/hal-04154294

Blanchet, P., Clerc Conan, S., Ledegen, G., Lesacher, C., Marchadour, M., Ouabdelmoumen, N., & Rannou, P. (2020). De la marginalisation linguistique et sociale. Palimpseste. Sciences, humanités, sociétés, 4. https://hal.science/hal-02521048

Boutin, B. A., & N'Guessan, J. K. (2013). Citoyenneté et politique linguistique en Côte d'Ivoire. Revue française de linguistique appliquée, 2, 121-133. https://doi.org/10.3917/rfla.182.0121

Boyer, H. (2016). Identité (nationale), nationalisme linguistique et politique linguistique. Réflexions à partir de quelques situations contemporaines. Cahiers du plurilinguisme européen, 8. https://doi.org/10.57086/cpe.855

Calinon, A. (2015). Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : Le regard des immigrants récents. Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society, 5, 122-142. https://doi.org/10.7202/1029110ar

Castellotti, V. (2006). Une conception plurielle et intégrée de l'enseignement des langues – principes, modalités, perspectives. Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle, 2, Article 2. https://doi.org/10.4000/rdlc.5785

Chiss, Jean-Louis. Écologie des langues et plurilinguisme. Revue française de linguistique appliquée, vol. IX, no. 1, 2004, pp. 5-18.

CEEOL - Article Detail. (s. d.). Consulté 2 juillet 2025, à l'adresse https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=600709

Codó, E., & Nussbaum, L. (2007). Plurilinguisme et promotion d'une langue minoritaire : Tensions et contradictions. Langage et société, 121122(3), 275-288. https://doi.org/10.3917/ls.121.0275

collectif. (2018). Le contexte. Approches transdisciplinaires : Revue Mosaïques No 4. Archives contemporaines.

Constitution de la République de Côte d'Ivoire, 8 novembre 2016 (modifiée par la loi constitutionnelle n° 2020-987 du 15 octobre 2020). Site internet de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire : <https://www.assemblee-nationale.ci/> (Consulté le 16 février 2023).

Version PDF de la Constitution de la République de Côte d'Ivoire disponible sur le site Internet de la Cour Suprême de Côte d'Ivoire : <http://www.cour-supreme.ci> (Consulté le 16 février 2023).

Côte d'Ivoire. (s. d.). Consulté 4 juillet 2025, à l'adresse https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/cotiv.htm.

Dadi, Z. F., & Houphouët-Boigny, U. F. (2022). LES DÉFIS DE LA PROMOTION ET DE L'INTRODUCTION DES LANGUES MATERNELLES DANS L'ENSEIGNEMENT EN CÔTE D'IVOIRE.

Derive, J., & Derive, M.-J. (1986). Francophonie et pratique linguistique en Côte-d'Ivoire. https://doi.org/10.3406/polaf.1986.3830

Ecofin, A. (s. d.). Enseignement bilingue : La Côte d'Ivoire passe de 37 à 380 écoles. Agence Ecofin. Consulté 4 juillet 2025, à l'adresse https://www.agenceecofin.com/formation/2506-119773-enseignement-bilingue-la-cote-d-ivoire-passe-de-37-a-380-ecoles

Eloy, J.-M. (1997). « Aménagement » ou « politique » linguistique ? https://doi.org/10.3406/mots.1997.2462

Fiala, P. (1993). Claude Hagège, Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1993_num_34_1_1783

Gelderen, A. van, & Oostdam, R. J. (1998). Langue d'enseignement et politique linguistique (J.-P. Gratias, Trad.). Revue internationale d'éducation de Sèvres, 19, Article 19. https://doi.org/10.4000/ries.2871

Grin, F. (2003). Politique linguistique et économie. Bruxelles : Peter Lang

Grin, F. (1996). Conflit ethnique et politique linguistique. Relations internationales, 88, 381-396. https://www.jstor.org/stable/45345014

Harguindeguy, J.-B., & Cole, A. (2009). La politique linguistique de la France à l'épreuve des revendications ethnoterritoriales. Revue française de science politique, 59(5), 939-966. https://doi.org/10.3917/rfsp.595.0939

Lamprea Abril, N. (2017). Le stéréotype comme préconstruit : Construction discursive de la notion de francophonie chez des enseignants non francophones. Diversité Recherches et terrains, 9. https://doi.org/10.25965/dire.828

Le monde et la diversité des langues / Claude Hagège | Canal U. (2010, juin 2). https://www.canal-u.tv/chaines/ut2j/le-monde-et-la-diversite-des-langues-claude-hagege

Léonard, J. L. (2017). Écologie (socio)linguistique : Évolution, élaboration et variation. Langage et société, 160161(2), 267-282. https://doi.org/10.3917/ls.160.0267

Moore, D. (s. d.). REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES LANGUES ET ENSEIGNEMENTS. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue. Consulté 2 juillet 2025, à l'adresse https://www.academia.edu/49764570/REPRESENTATIONS_SOCIALES_DES_LANGUES_ET_ENSEIGNEMENTS_Guide_pour_l_%C3%A9laboration_des_politiques_linguistiques_%C3%A9ducatives_en_Europe_De_la_diversit%C3%A9_linguistique_%C3%A0_l_%C3%A9ducation_plurilingue

Rispail, M. (2016). Philippe Blanchet, Discriminations : Combattre la glottophobie. Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues, 53, Article 53. https://doi.org/10.4000/lidil.4015

Robert, Paul & Ricard, Alain (dir.). Politiques linguistiques et développement en Afrique subsaharienne. Paris : Karthala, 2003.

Rousseau, L.-J. (2005). Terminologie et aménagement des langues. Langages, 157(1), 94-103. https://doi.org/10.3917/lang.157.0094

Tabi-Manga, J. (2000). Les politiques linguistiques du Cameroun : Essai d'aménagement linguistique. KARTHALA éditions.

Toutous, J. (2024). Des langues minoritaires en héritage. Ce que la transmission linguistique et son absence font à l'engagement militant. Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine, 47, Article 47. https://journals.openedition.org/efg/20467?lang=fr

Trézeux, G. (1995). Enseignement bilingue et politique linguistique. Revue internationale d'éducation de Sèvres, 07, Article 07. https://doi.org/10.4000/ries.3972

Urteaga, E. (2019). La nouvelle politique linguistique au Pays basque. 1-194. https://www.torrossa.com/en/resources/an/4869247

Woehrling, J. (2010). LES CONCEPTS JURIDIQUES MIS EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE POLITIQUE LINGUISTIQUE.